Conseil municipal du jeudi 6 juillet 2023

**20h Mairie**

**Présents :** Moïse Bonnet - Aurélie Browang - Jean-Antoine Brun - Éric Faure - Roland Garniche - Bernadette Lacote - Virginie Leriche - Thérèse Loubert - Stéphane Pariat - Sébastien Passelergue – Jean-Pierre Rigout.

**Excusés :** Sébastien Mesrine procuration à Bernadette Lacote Christian Chirol procuration à Roland Garniche Tristan Chabot procuration à Aurélie Browang Aurélie Lacaud

**Secrétaire de séance :** Thérèse Loubert

**Début de séance :** 20h01

1. **Approbation du compte rendu du 25 mai 2023** vote : pour 13 voix ; 1 abstention
2. **Application du régime forestier parcelle E112** La parcelle E112 d’une superficie de 9020m2,située au bois du Mazaubert doit bénéficier du régime forestier pour sa gestion et sa mise en valeur ainsi que pour se mettre en conformité avec l’article L211-1 du code forestier. Mme le maire propose une modification de l’aménagement de la forêt communale avant l’exploitation du bois et d’être informer des demandes d’achat du bois. Le conseil est d’accord. Mme le Maire nous demande : - d’appliquer le régime forestier sur la parcelle E112 -de préserver, d’ouvrir gratuitement au public et d’entretenir la forêt -la présentation du dossier par l’ONF à Madame la Préfète -de lui donner pouvoir pour signer tout document concernant le dossier vote : pour 13 voix ; 1 contre

**3.** **Règlement et tarification de la salle des fêtes** Modification de l’avenant qui ne s’applique pas à l’école par contre celle-ci devra nous faire parvenir un planning de l’occupation de la salle Un planning sera également demandé à chaque association qui utilise la salle des fêtes pour le 31 octobre 2023 possibilité de louer la salle des fêtes pour un week -end de 2 jours(samedi, dimanche) ou de 3 jours (vendredi, samedi, dimanche) vote : 1 abstention, pour 13 voix

**4. Redevances d’occupation du domaine public**

Orange 1558,18: € GRDF : 659,60€ Enedis : 234,23€

Vote : pour 14 voix

**5. Choix du site internet** Le conseil municipal est d’accord à l’unanimité pour changer de site 2 propositions nous sont présentées : centre France et la petite fabrique Après en avoir délibéré, centre France 10 voix la petite fabrique 3 voix 1 abstention

**6. Décision modificative n°2 : budget principal**

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2023 le 23 mars dernier. Un ajustement des crédits votés est nécessaire sur les chapitres 21/23 afin de permettre des mandatements conformes aux exigences comptables. Les modifications concernent les travaux d’isolation de l’école primaire et elles ne modifient pas l’équilibre du budget.

Vote : pour 14 voix

**7. Avenant n°3 à la convention pour l’exécution de services réguliers de transport public destinés à la desserte des établissements scolaires**

Les modifications introduites par l’avenant sont les suivantes : -L’article 2 de la convention est modifié comme suit : »la présente convention est reconductible par tacite reconduction jusqu’au dernier jour de l’année scolaire 2025/2026 selon le calendrier établi par l’Education Nationale » -L’article 4.2.1 Procédure d’inscription sera modifié comme suit : »sous réserve d’une décision contraire de la région, il est rappelé qu’après le 20 juillet les parts familiales seront majorées conformément au règlement régional des transports scolaires » -Les tarifications en vigueur pour les rentrées 2023,2024,2025 seront modifiées comme dans les tableaux suivants Toutes les autres clauses de la convention restent inchangées.

Vote : pour 14 voix

**Questions diverses**

* Mme Thérèse LOUBERT accepte d’être l’élue référente SYDED
* Présentation de la fresque Maurice Robert par la commission école au reste du conseil
* Stéphane et Sébastien mettront les barrières pour le tour de France
* Le conseil va réfléchir et trouver des idées pour la composition du colis des ainés

Fin de séance : 21h51

La secrétaire de séance,

Thérèse LOUBERT

Le Maire,

Bernadette LACOTE